

BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT

*100% de réussite
sur la session 2022-2023*

SPECIALITÉ : ÉDUCATEUR SPORTIF
MENTION : ACTIVITÉS GYMNIQUES

OPTION A :
ACTIVITÉS GYMNIQUES
ACROBATIQUES (AGA)

GAM / GAF
TR / GAC / TUM / TEAM GYM
AÉRO

OPTION B :
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
(GR)



FORMATION BPJEPS 2024-2025

Formation sur 1 an !



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

COMITÉ
RÉGIONAL
OCCITANIE

CFA
Sport Animation
Occitanie



Spécialité Educateur Sportif,
mention Activités Gymniques ,
est un diplôme de niveau IV.
Code RNCP : 28573

Il confère à son titulaire la qualité professionnelle pour :
Encadrer en autonomie et en sécurité tout public dans les
activités gymniques
Encadrer et conduire des actions d'animation dans les
activités gymniques acrobatiques ou en gymnastique
rythmique, pour tous les niveaux de compétition fédérale.

Il est le premier diplôme à permettre un emploi
salarie à temps plein dans le domaine des activités
gymniques.

Objectifs

- Acquérir les compétences professionnelles relatives au métier d'éducateur des AG :
- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.
- Préparer un projet ainsi que son évaluation.
- Participer et contribuer au fonctionnement de sa structure.
- Préparer une action éducative et encadrer un groupe dans le cadre des AG.
- Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de séance.
- Conduire des séances et maîtriser les techniques dans une option au choix parmi :
 - o Activités Gymniques Acrobatiques (GAF / GAM / TRA / GAc / TUM /TEAM GYM /AER)
 - o Gymnastique Rythmique

Déroulement

La formation BPJEPS se déroule en alternance de juin 2024 à juin 2025 à raison d'une semaine par mois de cours sur un an, en présentiel sur le centre de formation, le reste du temps en structure.
Si votre candidature est retenue, vous recevrez les modalités d'inscription définitive.
Les tests d'entrée se dérouleront le 20 juin 2024, les tests de sélection le 21 juin 2024, le positionnement et l'entrée en formation le 24 juin 2024.

CONDITIONS D'ACCÈS

- o Avoir 18 ans révolus au début de la formation,
- o Etre titulaire du diplôme de Premier Secours Civique de niveau 1 (PSC1),
- o Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des «activités gymniques »,
- o Avoir une structure d'alternance pour effectuer son stage pédagogique.

Nous invitons toute personne en situation de handicap, à nous le signaler, afin d'étudier ensemble la faisabilité de son projet de formation

VOLUMES HORAIRES DE LA FORMATION

Les stagiaires devront mettre en place deux cycles d'animation et un cycle d'entraînement parmi les activités suivantes : GAF, GAM, GR, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Baby Gym, Aérobie, Team gym.

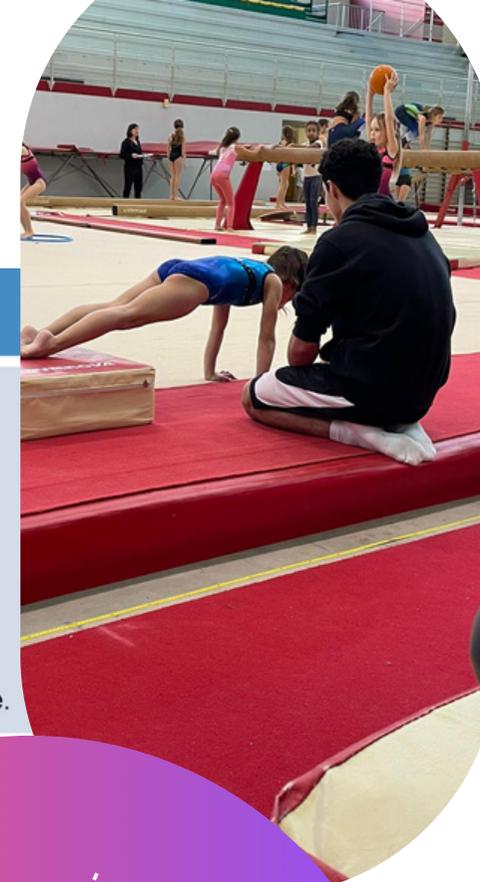
AGA : 600 heures en centre de formation et 600 heures en structure.

GR : 600 heures en centre de formation et 600 heures en structure.

Contenu de la formation

Le BPJEPS s'articule en 4 Unités capitalisables :

Module Projet UC 1 / 2	Module Animation UC 3	Module Entraînement UC 4
Préparer, conduire et évaluer un projet dans sa structure Communication Projet d'animation promotionnel Cadre institutionnel Cadre réglementaire Méthodologie de projet Caractéristiques des publics	Animer tout public sur toute activité gymnique Préparation et conduite de séance d'animation : Baby-gym, gym urbaine, gym senior, activités acrobatiques, activités gymniques d'expression, aérobic, ... Connaissances théoriques Conception d'un cycle d'animation	Entraîner en compétition dans l'option choisie Conception d'un cycle d'entraînement Conduite de séance Connaissances techniques Sécurité et réglementation des activités compétitives en AGA (Gym artistique masculine et féminine, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Aérobic, Teamgym) ou en Gymnastique Rythmique.



INFORMATIONS PRATIQUES DU DÉROULEMENT DE DÉBUT DE FORMATION

20 stagiaires maximum par session
Test d'Exigences Préalables : 20 juin 2024
Test de Sélection : 21 juin 2024
Positionnement et Entrée en formation : 24 juin 2024

Première semaine de formation du 1er au 5 juillet 2024.

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 14€40/ heure

Financement possible par les OPCO pour les salariés

Autres financements possibles : clubs ou personnel

MODALITÉ PARTICULIÈRE

Possibilité de faire cette formation sous contrat d'apprentissage, informations et démarches nécessaires auprès du CFA Sport Animation d'Occitanie : www.cfa-sport.com



ORGANISME DE FORMATION

Maison des Activités Gymniques
10 bis av, Yves Brunaud
31770 COLOMIERS
06.02.41.60.43
www.occitanie-ffgym.com
of.occigym@gmail.com

RESPONSABLE

Anne-Marie BASSET
CTS Coordinatrice pédagogique
06.47.26.72.48
basset.ctscoordo.occitanie@gmail.com

Organisme de Formation N° 76310913931
Unité de Formation des Apprentis

Formation organisée sous l'habilitation de la DRAJES
(Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Crédit photo GAF : @Bymarinephotos

Inscriptions



Ouverture des inscriptions :
le 5 Février 2024

Remplir la fiche de candidature
en ligne via le lien suivant :
Formulaire de candidature

AVANT LE 22 AVRIL 2024

*La Gymnastique,
"Une passion, Un métier"*